

Date de mise en ligne : 12/11/2024

Document rédigé le 12/11/2024.

Auteur : Mme le Maire de Romagné, Cécile PARLOT

Conseil municipal du 08/11/2024

Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 15 (4 pouvoirs)

- **2024/11-151 - Contrat de vérification et d'entretien des équipements sportifs et aires de jeux communaux – Résultat du marché**

Le Conseil municipal approuve l'offre de la société Récré Action pour une prestation annuelle de vérification et d'entretien courants des aires de jeux et équipements sportifs communaux au montant forfaitaire de 1 832,00 € HT ; adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-152 - Restaurant scolaire – Acquisition d'une armoire de maintien au chaud - Devis**

Le Conseil municipal retient l'offre de la société Quiétalis pour la fourniture d'une armoire de maintien au chaud GN10 1/1-CHAUD-A/H-P.I MATFER BOURGEAT - MA2-843310- avec humidification au montant de 3 411,00 € HT. Adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-153 - Acquisition de leds pour la salle de sport et l'école publique Lucie Aubrac**

Le Conseil municipal retient l'offre de l'entreprise Distrilec pour la fourniture de leds pour la salle des sports et l'école Lucie Aubrac aux montants respectifs de 8 290.46 € HT et 3 842.38 € HT ; adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-154 - Adhésion au logiciel web Kanlab - devis**

Le Conseil municipal autorise la signature du contrat avec la société Alcese Développements, visant à ce que la commune puisse utiliser le logiciel web « Kanlab » de gestion et traitement des demandes, aux montants de 2420,00 € HT pour le déploiement et 915,00 €HT/an pour l'hébergement et le support. Adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-155 - Demandes de particuliers d'acquisition de la parcelle communale C 1817**

Le Conseil municipal refuse de vendre la parcelle C1817 aux particuliers intéressés estimant que cela

pourrait nuire à la visibilité des automobilistes et que cela bloquerait la commune sur tous projets d'aménagements futurs. Adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-156 - Annulation de la délibération n°2024/07- 109- Cession de foncier agricole au motoclub**

Le Conseil municipal annule la délibération n°2024/07-109 et renonce à la vente des parcelles YL41 et YL46 au motoclub, tant que l'association et les riverains n'auront pas trouvé un accord amiable quant à la répartition entre eux des parcelles concernées ; adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-157 - Modification du tableau des effectifs**

Le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs proposée ; adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-158 - Gratification de fin d'année aux agents contractuels de droit privé - CAE et apprentis**

Le Conseil municipal décide de verser une gratification aux agents contractuels de droit privé (CAE-CUI et apprentis) d'un montant de 904 € nets pour un agent à temps plein ayant travaillé toute l'année ; adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-159 - Fougères Agglomération- Modification statutaire – Restitution de voiries aux communes**

Le Conseil municipal est favorable au principe de restitution d'un linéaire de voirie de 2 kms, liaison RD112-VC n°4 sous réserve que le montant de transfert proposé tienne compte du taux d'usure de la voie et de ses besoins réels en investissement; adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-160 - Fougères Agglomération- Modifications statutaires – Rédaction des statuts**

Le Conseil municipal émet un avis favorable aux modifications statutaires proposées par Fougères Agglomération; adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-161 - Rapport 2023 du Syndicat des Eaux du Pays du Coglais sur le prix et la qualité de l'eau**

Le Conseil municipal prend acte de la communication du rapport d'activités 2023 du Syndicat Intercommunal des Eaux du Pays du Coglais. Adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-162 - Rapport 2023 du SMICTOM du Pays de Fougères**

Le Conseil municipal prend acte de la communication du rapport d'activités 2023 du SMICTOM du Pays de Fougères. Adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-163 - Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine (FGDON 35) – Renouvellement convention Multi-Services Période 2025/2028.**

Le Conseil municipal approuve les termes de la convention Multi-services pour la période 2025/2028 avec la Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille et Vilaine (FGDON), et autorise le Maire ou son représentant à la signer. Adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-164 - Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée au 01/01/2025**

Le Conseil municipal approuve le passage à la nomenclature M57 développée à compter du 01/01/2025. Adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-165 - ALSH – Avenant avec la CAF – mise en œuvre de nouvelles mesures liées à la convention d'objectifs et de gestion 2023-2027**

Le Conseil municipal approuve la signature des avenants avec la CAF. Adoption à l'unanimité par 14 voix pour, dont 4 pouvoirs et 1 abstention.

- **2024/11-166 - ESCALE – Projet social 2025-2028- Adoption**

Le Conseil municipal approuve le projet social de l'ESCALE, adoption à l'unanimité par 12 voix pour, dont 3 pouvoirs et 3 abstentions dont 1 pouvoir.

- **2024/11-167 - Produits irrécouvrables - Créances admises en non-valeur**

Le Conseil municipal approuve l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour l'exercice 2024, pour un montant de 1024.90 € ; adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-168 - Ecole privée extérieure – participation de Romagné aux frais de fonctionnement des enfants romagnéens scolarisés dans ces établissements**

Le Conseil municipal refuse de verser à la commune de Javené une participation pour les charges de fonctionnement d'un élève romagnéen scolarisé en élémentaire à l'école privée à Javené, considérant le fait que la commune de Romagné dispose d'une capacité d'accueil suffisante dans son école publique ; adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-169 - Renouvellement d'adhésion au réseau « Dephy Collectivités Bretagne »**

Le Conseil municipal refuse l'adhésion au réseau « Dephy collectivités Bretagne » ; adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-170 - Convention de partenariat avec la Poste pour la gestion d'un point de contact – Agence postale communale**

Le Conseil municipal approuve la signature d'une convention de partenariat avec La Poste, d'une durée de 9 ans, pour la gestion d'un point de contact "La Poste agence communale"; adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

- **2024/11-171 - ESCALE – convention de partenariat avec la société Home Cooking**

Le Conseil municipal approuve la convention de partenariat proposée entre l'ESCALE et la société Home Cooking ; adoption à l'unanimité par 15 voix pour, dont 4 pouvoirs.

Fait à Romagné, le 12/11/2024